

# A.S.E.B

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 20 Janvier 2012

A 20 heures

Saint Beauzire

L'assemblée générale annuelle de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement en Brivadois s'est réunie le vendredi 20 janvier à 20 h à la salle polyvalente de Saint Beauzire  
L'ordre du jour était :

- 1) Approbation du CR de l'AG 2011
- 2) Rapport d'activité 2011
- 3) Rapport financier 2011
- 4) Renouvellement d'un tiers des administrateurs
- 5) Orientations pour 2012 (Enquête Publique)
- 6) Questions diverses

Un public nombreux était présent ainsi que beaucoup d'élus :

- Mme BARD (Maire de Paulhac)
- M. BERGOUGNOUX (Conseiller Régional)
- M. CHAPAVEYRE (Vice Président du Conseil Régional)
- M. FAUCHER (Maire et Président de la Communauté de Communes de Brioude)
- M. LHERITIER (conseiller général)
- M. PRORIOL (député)
- M. RACHER (Maire de Saint Beauzire)
- M. CHARREYRON (Maire de Vieille-Brioude et Vice Président de la C.C.)
- M. ROMEUF (Maire d'Espalem)
- M. TRONCHERE (Maire de Saint Just-près-Brioude)
- M. VACHERON (Maire de Beaumont)
- M. FILLIOL (Maire de Grenier-Montgon)
- M. SERRE René (Maire adjoint de Saint Laurent Chabreuges)

Madame la Présidente ouvre l'Assemblée Générale en présentant ses vœux pour la nouvelle année et en remerciant les élus et les personnes présents, puis fait une rapide synthèse de l'année écoulée et enchaîne sur l'ordre du jour.

1. Le compte-rendu de l'A.G. de janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.
2. Le rapport d'activité est présenté par diapositives :

Au cours de l'année 2011, le C.A. s'est réuni 8 fois.

Une équipe (membres du C.A. et des adhérents) a tenu un stand avec panneaux, tracts, documentation au marché de Brioude chaque samedi matin (de 10 h à 12 h) diffusant une information et permettant un contact avec la population et les touristes.

Il a été décidé de mettre en place une commission « Enquête Publique », qui s'est réunie le lundi soir tous les 15 jours, chargée d'étudier le dossier déposé par le groupe Pizzorno, et d'organiser une distribution de tracts à Brioude et dans les communes alentour.

Le 7 mars 2011, une délégation (élus et des membres du Bureau de l'ASEB) a rencontré M. Laurent Vauquiez, Ministre en charge des affaires européennes et Maire du Puy-en-Velay, qui a répondu à nos questions :

*« pour moi, seule la haute technicité peut être retenu et je veux regrouper les différentes phases de traitement, une tâche complexe pour le groupe Pizzorno » et il a ajouté :*

*« les ordures ménagères de l'agglomération du Puy n'iront pas Saint Beauzire »*

Une journée "Rando-Famille" avec loto s'est déroulée à Saint Beauzire le 29 mai 2011 (plus de 100 personnes ont participé), découverte des alentours du village destinée à montrer l'incidence néfaste que pourrait induire le projet du Centre d'Enfouissement de Déchets sur l'environnement.

Le 14 octobre 2011, à Saint Beauzire, l'ASEB a accueilli :

Michel TOSAN (Maire Bagnols-en-Forêt)

William DUMONT (Président de l'ABI)

Francis GARNIER (spécialiste environnement)

pour diffuser une information sur les centres d'enfouissement et également le bras de fer judiciaire que la Mairie et l'ABI mènent avec le

groupe Pizzorno, bras de fer qui aboutit à la condamnation du groupe Pizzorno par le Tribunal Correctionnel de Draguignan.

Le 20 octobre 2011, l'ASEB connaît la décision du TA de Clermont-Ferrand suite à son action en justice concernant l'autorisation de défricher des parcelles de bois à « La Barthe » accordée au groupe Pizzorno par arrêté préfectoral.

Le Tribunal décide d'annuler l'arrêté et somme l'Etat à verser 1000 € à l'ASEB et aux quatre autres requérants.

Le 10 novembre 2011, l'Autorité Environnementale donne son avis, voir Blog : <http://aseb.blog.free.fr/index.php?post/2011/11/29/AVIS-de-l-autorit%C3%A9-environnementale>

Extrait de la conclusion :

*« .... la justification du projet et de son dimensionnement n'est pas satisfaisante. En effet, sur les 60 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles admissibles recensées dans le dossier, plus de la moitié de la moitié dispose d'une solution de traitement pérenne actuellement en fonctionnement ou en cours de construction. Le projet apparaît ainsi surdimensionné. Sa proximité avec l'A75 rend cette installation très attractive pour des déchets plus lointain, en contradiction avec les objectifs du Grenelle de l'environnement pour le traitement local des déchets et la réduction des gaz à effets de serre dus aux transports »*

Le 16 novembre 2011, la Communauté de l'Agglomération du Puy choisit l'entreprise SRVV VACHER pour traiter ses déchets. Un centre de tri et de valorisation des ordures ménagères sera implanté à Polignac.

Le 29 novembre 2011, participation de l'ASEB à une conférence et un débat (Hall aux grains) pour informer des progrès réalisés dans la réduction des déchets à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

Le 2 décembre 2011, une rencontre avec les conseils municipaux des communes impactées (Saint Beauzire, Paulhac, Saint Just-près-Brioude, Saint-Laurent Chabreuges, Beaumont) est organisée par l'ASEB.

Rappel :

- avril 2010 :	1 <sup>er</sup> dossier Pizzorno déposé	REFUSE
- décembre 2010 :	2 <sup>ème</sup> dossier Pizzorno déposé	REFUSE
- mars 2011 :	3 <sup>ème</sup> dossier Pizzorno déposé	ACCEPTÉ

en août par le Préfet

Ce dossier « accepté » permet l'ouverture de l'Enquête Publique qui se déroulera du 15 février au 16 mars 2012.

Pour diffuser l'information des réunions avec la population seront organisées dans les communes impactées :

3 février 2012	Saint Just-près-Brioude	Paulhac
10 février 2012	Saint Laurent Chabreuges	Saint Beauzire
17 février 2012	Beaumont	

Tous les jours d'ouverture des mairies pour l'Enquête Publique, des membres de l'ASEB seront présents pour expliquer au public le contenu du dossier Pizzorno.

#### Extraits des interventions des élus présents :

*« mobilisation surtout des élus et des citoyens »*  
*« le problème des déchets est réglé en Haute-loire »*  
*« pourquoi cinq communes impactées et uniquement l'enquête publique à Saint-Beauzire ? »*  
*« il faut des centaines de signatures, même avec un avis défavorable du Préfet, Pizzorno peut s'accrocher »*  
*« pas de déchets venant d'ailleurs dans la zone couverte par le VALTOM »*  
*« être très méticuleux sur l'organisation et le respect des règles pour éviter des recours »*  
*« réduire les transports pour réduire le CO2 »*  
*« l'ASEB a fait un sans faute depuis sa création »*  
*« la presse locale a bien rapporté l'évolution du problème Pizzorno »*

### 3. Rapport financier

<b>RAPPORT FINANCIER</b>			
<b>ASEB – COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE EXERCICE 2011</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Frais de reprographie	<b>160</b>	Cotisations	<b>3950</b>
Fournitures de bureau	<b>277</b>	Dons	<b>960</b>
Primes d'assurances	<b>450</b>	Vente d'autocollants	<b>115</b>
Honoraires	<b>1739</b>	Subventions	<b>100</b>
Frais de missions et réceptions	<b>386</b>	Recettes diverses	<b>2044</b>
Frais postaux	<b>53</b>	Produits financiers	<b>118</b>
Cotisations	<b>251</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>3317</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>7287</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>3970</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7287</b>		<b>7287</b>

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

#### 4. Renouvellement des administrateurs :

Comme le prévoient les statuts, un tiers des administrateurs sortants est à renouveler.

##### *Administrateurs sortants :*

BONHOMME Roger  
CORMERAIS Claudine  
MAZIN Bernard  
RACHER Jacqueline  
SELAQUET Virginie  
STOQUE Marie-Paule

##### *Nouveaux candidats :*

BELMONT Jean-Pierre  
BONNEFOY Pierre  
DEBOUCHARD Michèle  
SERRE René

##### *Administrateurs élus :*

Jean-Pierre BELMONT  
Roger BONHOMME  
Pierre BONNEFOY  
Claudine CORMERAIS  
Michèle DEBOUCHARD  
Bernard MAZIN  
Jacqueline RACHER  
Virginie SELAQUET  
Marie-Paule STOQUE  
René SERRE

##### *Administrateurs démissionnaires :*

BRETEL-JACQUETTON Catherine (démissionnaire 2009)		
LACROIX Sylvie	(	“ 2010)
ACHON Marie-Claude	(	“ 2010)
LEMAIRE Pascal	(	“ 2011)
BERNARD Corinne	(	“ 2012)
PORTAL Karen	(	“ 2012)
HAZEL Christian	(	“ 2012)

## 5. Orientations pour 2012 :

- continuation de l'étude du dossier Pizzorno
- maintien de notre présence au marché de Brioude
- information par tracts de la population
- réunion dans les différentes communes
- préparation et organisation pour l'enquête publique

## 6. Questions diverses :

Aucune question n'est soulevée

L'Assemblée Générale est close par Madame la Présidente qui remercie l'assistance et l'invite à partager un pot avant de continuer le combat.

Secrétaire

Gérard BULLE

Madame la Présidente

Marie-José BOISSEL